

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
24 JUILLET 2020

**2020-71 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE HAUTE-TARENTEISE AU SEIN DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC
FONCIER LOCAL DE LA SAVOIE - EPFL 73 (ORGANISME EXTERIEUR).**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 22

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 5

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 5

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 0

SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

29 JUL. 2020

RECEPISSE

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice

Guillaume DESRUES, Françoise BESNARD, Henri BLANC, Laurent CHELLE, Cécile MULOT, Nicolas MORIN, Gérard VERNAY,

Les Chapelles

Paul PELLECUER

Montvalezan

Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez

Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ, Éric JACQUEMOUD

Sainte-Foy-Tarentaise

Yannick AMET

Tignes

Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère

Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS, Gérard MATTIS

Villaroger

Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER (pouvoir à Guillaume DESRUES)

Cécile UTILLE-GRAND (pouvoir à Henri BLANC)

Morgan LE LANN (pouvoir à Gérard VERNAY)

Lionel ARPIN (pouvoir à Mathieu LECLERCQ)

Daniel EUSTACHE (pouvoir à Yannick AMET)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Paul PELLECUER

2020-71 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE HAUTE-TARENTEISE AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL DE LA SAVOIE -EPFL 73- (ORGANISME EXTERIEUR)

Suite au renouvellement général du Conseil Communautaire :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016/172, en date du 22 décembre 2016 approuvant la mise en conformité des statuts de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise avec les dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015 prenant effet au 1er janvier 2017 ;

VU l'arrêté préfectoral n°18-238 du 13 juillet 2018 portant modification du nouveau périmètre de l'EPLF de la Savoie ;

VU la délibération n°2019-59, en date du 25/03/2019, relative à l'adhésion de la Communauté de Commune de Haute-Tarentaise à l'Établissement Public Foncier Local de la Savoie (EPFL 73) et l'élection des délégués ;

VU le courrier de l'Établissement Public Foncier Local de la Savoie (EPFL 73) en date du 19 mai 2020 :

Considérant que les statuts de l'Établissement Public Foncier Local de la Savoie (EPFL 73) du 19 juin 2018 prévoient que le nombre de membres au sein de l'assemblée générale de l'EPFL est déterminé en fonction de la population de référence :

Inférieur à 20 000 habitants :	1 délégué + 1 suppléant
de 20 000 à 39 999 habitants :	2 délégués + 2 suppléants
de 40 000 à 59 999 habitants :	3 délégués + 3 suppléants
de 60 000 à 79 999 habitants :	4 délégués + 4 suppléants
de 80 000 à 99 999 habitants :	5 délégués + 5 suppléants
à partir 100 000 habitants et plus :	1 délégué + 1 suppléant supplémentaire par tranche de 20 000 habitants
à partir 100 000 habitants et plus :	

Il appartient à l'organe délibérant de chaque entité de désigner en son sein ses représentants.



VU l'avis du Bureau Communautaire réuni le 22 juillet 2020 ;

Le Conseil Communautaire, **à l'unanimité** :

- **DÉSIGNE** en tant que représentants de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise au sein de l'Établissement Public Foncier Local de la Savoie (EPFL 73), les Conseillers Communautaires suivants pour la durée du mandat électoral 2020-2026 :

Assemblée Générale de l'Établissement Public Foncier Local de la Savoie (EPFL 73)	
Nom du délégué titulaire	Nom du délégué suppléant
Jean-Claude FRAISSARD	Joëlle CAMPERS

AINSI FAIT ET DÉLIBÈRE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**



SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

29 JUL. 2020

RECEPISSE